

Aujourd'hui étudiant en L2-L3, et demain ?

Vous pensez ne pas poursuivre en Master ?

Vous voulez travailler, tenter un concours, créer votre entreprise ?
Vous souhaitez faire une pause pour réaliser un projet personnel ?

Je travaille tout de suite

Je peux intéresser les employeurs pour :
Gestionnaire locatif ; Conseiller immobilier
Assistent juridique
Assistent de syndic

Retrouvez nos offres sur UCAPRO.fr

Je passe un concours

Un emploi stable à la clé
Clerc d'huissier → École nationale des procédures
Sous-Officier Gendarmerie, Armées, Police
Conseiller pénitentiaire
Concours des fonctions publiques, catégorie C et B
→ préparation à l'IRPAG de l'UCA

Je lance mon entreprise

Un statut Étudiant entrepreneur
Je suis accompagné pour créer mon entreprise
Contactez le Pôle Entrepreneuriat : 04 43 76 20 06

Je fais un service civique

Pour plus de compétences professionnelles :
Des missions de soutien à la sécurité, de promotion de la citoyenneté, de développement du lien social, dans une mairie, un ministère ou une association
www.service-civique.gouv.fr

Je vis une expérience à l'étranger

Un profil plus international
Service volontaire européen (SVE)
Volontariat international en entreprise (VIE)
Volontariat international en administration (VIA)



Je professionnalise mes études

Je postule à une licence professionnelle à l'UCA
ou à un parcours pro en L3 de Droit : « métiers de l'immobilier » ou « assistant juridique »

Droit

Droit et gestion de l'habitat social
Métiers du Notariat

Management

Métiers de la gestion et de la comptabilité
Assurance-Banque-Finance : chargé de clientèle
Métiers de la GRH : assistant
Métiers de la qualité (IUT d'Allier)

ou ailleurs

Université Jean Moulin de Lyon

Droit et gestion des entreprises associatives

Université de Nantes

Logistique et transports internationaux

JE PRÉPARE MON INSERTION PRO

Je participe aux après-midis #AvenirPro

- Bilan individuel de compétences
- Coaching CV, lettre de motivation, entretien
- Formation à la gestion de projet
- Rencontres avec des professionnels

Tous ces projets peuvent être réalisés dans le cadre d'une année de césure, entre la L2 et la L3, sous réserve de validation.

Maintenant, à vous de jouer ! Pensez à valoriser vos compétences acquises :

- Maîtrise du vocabulaire, du raisonnement et des principes juridiques
- Connaissance des institutions et des règles juridiques françaises, européennes et internationales
- Qualités : rigueur, sens de l'argumentation, capacité de synthèse

Pour préparer votre avenir, contactez-nous : **04 73 40 62 70 / pacio.fr@uca.fr**

Lundi après-midi → vendredi midi

| PACIO → RDC bât. Paul Collomp 34, avenue Carnot